



REGLEMENT D'UTILISATION

Colonie Le Clairon des Alpes, Route du Village 3, 1968 Mase

Le bénéficiaire doit établir une demande en ligne pour réserver la ou les salles. Lorsque celle-ci est validée, une confirmation de la réservation est adressée par la Commune au locataire. L'administration communale se réserve le droit d'annuler une réservation, au plus tard 30 jours avant l'évènement, si un besoin imprévisible, exprimé par un service communal le justifie.

La demande de location doit être faite au maximum 15 jours avant l'évènement.

Modalités d'occupation et remise des clés

La salle polyvalente est mise à disposition gratuitement pour les sociétés locales.

Avant son arrivée, le locataire est chargé de prendre contact avec la personne agréée par la commune pour la remise des clés Mme Beytrison au 079 488 36 65.

Le locataire s'engage à utiliser de manière correcte et respectueuse les locaux et le matériel mis à sa disposition.

Etat des lieux

Avant son départ, le locataire prendra contact avec la personne agréée par la commune afin de procéder à l'état des lieux *Mme Rose-Marie Beytrison au 079 488 36 65*.

Tous dégâts ou manque de matériel constaté sont notés et le document y relatif est signé par les deux parties. Pour des dégâts cachés, le locataire peut être rendu responsable ultérieurement. Les dommages causés par le/la locataire seront facturés au prix de rachat ; les factures y relatives devront être payées dans les 10 jours.

Nettoyages

Le nettoyage n'est pas compris dans le prix de location. Le locataire est tenu de rendre les lieux propres. En cas d'utilisation abusive ou inappropriée des équipements, les coûts résultant des nettoyages supplémentaires, éventuellement des réparations nécessaires, seront facturés au locataire. Ce dernier est en outre tenu de se soumettre aux contrôles et directives de la concierge.

Equipements

Le locataire veille à une utilisation rationnelle et économique des équipements, s'engage à éteindre les lumières à la fin de l'évènement, à fermer les robinets et toutes les portes.

Colonie de Mase

La Colonie de Mase est dotée d'une cuisine industrielle, un réfectoire meublé (*capacité 40 personnes*), de dortoirs (*capacité 38 personnes*), de WC et de douches. Le réfectoire est équipé d'un beamer.

L'utilisation du mobilier (chaises-tables) est réservée à l'intérieur de la salle. Le locataire se charge de rendre le mobilier rangé tel que trouvé.

Salle Polyvalente

Du matériel peut être loué en sus sur demande. Le locataire doit le mentionner et préciser les quantités lors de la réservation en ligne **au maximum 15 jours avant** l'évènement, faute de quoi, la commune ne peut assurer la disponibilité du matériel.

Le transport est assuré par les travaux publics mais en aucun cas agencé.

L'utilisation du mobilier (chaises-tables) est réservée à l'intérieur de la salle.

Le locataire se charge de rendre le mobilier rangé tel que trouvé.

Un podium est disponible sur demande aux dimensions maximales de 10m/6m ou 32 cubes de 2m/1m au prix de **CHF 500.00**. En cas d'intérêt, le locataire doit le préciser lors de la réservation en ligne et transmettre les indications pour le montage. Le montage se fait par les employés des travaux publics.



Un écran et un support pour beamer sont installés dans la salle polyvalente. La télécommande pour abaisser l'écran se trouve sous l'évier de la petite cuisine au fond de la salle.

La commune met pour les sociétés locales, sur demande auprès de l'administration, un beamer à disposition dans la mesure où celui-ci est disponible.

Parking

Un parking est à disposition proche de l'église. Toutefois, si le locataire souhaite recevoir davantage de véhicules que le parking peut en accueillir, un plan de parcage devra être mis en place. Pour ce faire, un contact sera pris avec la Police intercommunale du Val d'Hérens pour en régler les modalités.

Interdictions

Il est strictement interdit de démonter/dérégler les ferme-portes automatiques des portes. En cas de casse ou de déprédation, les frais seront facturés à la personne responsable de la location.

Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment.

Les grosses chaussures sont interdites dans les dortoirs et en cuisine, vous pouvez les déposer au réfectoire ou dans le corridor d'entrée.

Le mobilier, matelas, literie, couverture, etc ne doivent en aucun cas être sortis du bâtiment ou utilisés pour vos jeux, animations ou à un autre usage que ceux auxquels ils sont destinés à l'origine.

Les boissons, nourriture et stockage d'aliment sont interdits dans les chambres.

Les animaux ne sont pas admis dans le bâtiment.

Tarif de location

Le tarif de location est arrêté pour une durée de 24h00.

Toute demande de modification (anticipation de la mise en place ou restitution tardive) doit être discutée avec la commune de Mont-Noble et peut engendrer des coûts supplémentaires.

Reconnaissance de dettes

Le locataire déclare reconnaître le montant figurant dans la lettre de confirmation de location de la colonie de Mase. La présente vaut comme reconnaissance de dette au sens de la loi.

Résiliation de contrat

Par le locataire : le 50% de la somme perçue sera retenue par le loueur

Par le loueur : le 100% de la somme perçue sera rendue par le loueur

Conditions générales de la police

Le locataire est tenu de respecter la tranquillité du voisinage, conformément au règlement communal de police du 16 janvier 2013.

Le locataire est prié d'évacuer, au terme de l'évènement, les verres, PET, papiers et autres déchets, selon les règles en vigueur dans la commune.



Tarification

Salle du bas de la colonie

	Tarifs	Indigènes
• Cuisine et réfectoire (sans dortoirs)	Fr. 200.-	160.-
• Cuisine et réfectoire (avec dortoirs)	Fr. 500.-	400.-
• Colonie complète 7 jours	Fr. 2'500.-	2'000.-
• Nettoyage (sans dortoirs)	Fr. 150.-	120.-
• Nettoyage (avec dortoirs)	Fr. 200.-	160.-

Salle Polyvalente :

• Salle polyvalente	Fr. 200.-	160.-
• Matériel en sus du prix (<i>chaises + tables</i>)	Fr. 200.-	160.-
• Podium	Fr. 500.-	500.-
• Nettoyage	Fr. 200.-	160.-

Bâtiment complet :

• Sans dortoirs	Fr. 300.-	240.-
• Avec dortoirs	Fr. 600.-	480.-
• Matériel en sus du prix (<i>chaises + tables</i>)	Fr. 200.-	160.-
• Nettoyage (sans dortoirs)	Fr. 250.-	200.-
• Nettoyage (avec dortoirs)	Fr. 300.-	240.-